



Circulaire n° 3799

# Circulaire

aux administrations communales,

**Objet :** COVID-19 – Dépouilles mortelles : ordonnance du médecin-inspecteur

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe une ordonnance du médecin-inspecteur chef de division de la Santé qui concerne les communes en son article 1<sup>er</sup> paragraphes 10 et 11.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding